



Site d'enseignement : \_\_\_\_\_

### FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION

(à remettre à l'accueil de la Mairie de domicile)

Année scolaire : 2017/2018

L'école de musique est réservée exclusivement aux enfants :

- Ayant leur domicile sur les communes de Bailly-Romainvilliers, de Coupvray et de Magny-le-Hongre,
- Et âgés de 4 ans à 18 ans.

*Les pièces justificatives seront demandées lors de l'inscription définitive de l'enfant.*

#### Responsable légal 1

Civilité :

NOM :

PRENOM :

Adresse :

E-mail :

CP Ville :

Tel domicile :

Tel professionnel

Mobile :

#### Responsable légal 2

Civilité :

NOM :

PRENOM :

Adresse :

E-mail :

CP Ville :

Tel domicile :

Tel professionnel

Mobile :

#### Elève

Civilité :

NOM :

PRENOM :

Adresse :

E-mail :

CP Ville :

Tel domicile :

Mobile :

Date naissance :

Lieu naissance :

Etablissement scolaire :

#### Pratique actuelle (cocher la/les case(s) correspondante(s))

Débutant :      oui          non   

Si non : forme d'enseignement déjà pratiqué :

Enseignement pratiqué (instrument, chant etc.) :

Cours particuliers :        nombre d'années :

Ecole de musique / conservatoire :        nombre d'années :

Cycles validés :        numéro de cycle :

## Enseignements proposés

(sous couvert de places disponibles et des cours enseignés) :

**Eveil musical** (pour les élèves de 4 à 6 ans - 1h/semaine) :

P.S. : les tarifs prévisionnels (sous réserve de leur vote définitif en conseil municipal) sont joints à la présente fiche.

*L'inscription définitive aura lieu la première quinzaine de septembre.  
Chaque famille sera conviée par courrier pour finaliser son dossier.*

Autres souhaits / observations